



AÉBUM

CAHIER DE POSITIONS

Mis à jour le 6 janvier 2022

**Association étudiante de biologie de
l'Université de Montréal (AÉBUM)**

Table des matières

1. Définitions	2
2. Préambule	3
3. Enjeux académiques	3
4. Enjeux associatifs	5
5. Enjeux environnementaux.....	8
6. Enjeux politiques.....	9
7. Enjeux sociaux, communautaires et humanitaires.....	10
8. Enjeux universitaires.....	12

N.B. Certaines positions pourraient se retrouver plus d'une fois sous différents thèmes.

N.B. Que certaines positions sont sujettes à ajustement en raison de la pandémie. Ces ajustements seront discutés en temps et lieu en Conseil exécutif.

N.B. Que si deux positions sont contradictoires dans un contexte particulier, celles-ci devront être discutées en Conseil exécutif.

1. Définitions

Sauf indication contraire dans le texte, les mots ci-dessous doivent être interprétés comme définis afin d'avoir la compréhension attendue des propos du cahier de position.

« AÉBUM » : Association des étudiant.es de biologie de l'Université de Montréal. OBNL composée d'au moins 18 étudiant.es membres élu.es lors d'assemblées générales d'élections ayant divers mandats, dont faire valoir et défendre les droits et opinions de leurs membres auprès de diverses instances de l'Université et de la société; ces membres élu.es représentent aussi les étudiant.es de biologie.

« Assemblée générale » : La plus haute instance décisionnelle de l'AÉBUM dans laquelle sont convoqué.es tout.es les étudiant.es membres de l'AÉBUM et où chaque étudiant.e a le droit à un (1) vote.

« Cahier de positions » : Le présent document.

« Étudiant.es » : Personne reconnue par l'Université de Montréal pour étudier au sein de l'une de ses facultés.

« FAÉCUM » : Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal.

« Membre » : Étudiant.e à la mineure, à la majeure, au baccalauréat de biologie s'étant acquitté.e

de sa cotisation auprès de l'AÉBUM.

« OBNL » : Organisation à but non lucratif.

« Pavillon » : Bâtiment administré par l'Université de Montréal;

« Position » : Affirmation ayant pour but de présenter une opinion face à un enjeu, un débat ou une situation nécessitant une formulation claire et univoque;

« Université » : Université de Montréal.

« UdeM » : Université de Montréal.

2. Préambule

Ici présent, le cahier de positions de l'Association générale des étudiant.es de biologie de l'Université de Montréal. L'objectif de son élaboration et adoption est de guider les exécutant.es dans leurs décisions et prises de parole publiques au nom de leurs membres dans diverses situations et instances.

Le cahier de positions permet entre autres d'orienter les activités politiques de l'association, d'assurer le respect des opinions de ses membres et de guider les projets dans une optique d'éthique et de cohérence aux valeurs des membres. Le présent document est un outil essentiel au bon fonctionnement d'une organisation étudiante. Il établit ce que sont les aspirations les plus importantes pour les étudiant.es membres de l'AÉBUM.

Ici, chaque position du cahier démontre la transparence et la finalité politique qu'adoptent l'association et ses membres. Il est entendu qu'idéalement chacune de ces positions serait votée et réévaluée préférablement à chaque année. Il est d'autant plus pertinent de mentionner l'ouverture à des modifications, ajouts ou retraits dans l'ensemble du document afin de présenter les positions justes et actualisées à celles de l'ensemble des membres de l'AÉBUM.

3. Enjeux académiques

3.1. Que l'AÉBUM s'oppose à toute hausse des frais de scolarité.

3.2. Que l'AÉBUM condamne fermement l'indexation¹, au coût de la vie, des droits de scolarité.

¹ Action d'indexer, soit lier la variation d'une valeur à celle d'un élément pris comme système de référence. Par exemple, lier le salaire à la valeur de l'or.

- 3.3. Que l'AÉBUM se positionne contre la marchandisation du savoir².
- 3.4. En vertu des investissements gaspillés dans les infrastructures telles l'îlot voyageur et en prévision des phases 2 et 3 du campus MIL, que l'AÉBUM se positionne contre les dérives financières immobilières des établissements post-secondaires.
- 3.5. Que l'AÉBUM se prononce en faveur d'une réduction du nombre d'animaux de laboratoire sentients utilisés dans un contexte éducatif³.
- 3.6. Que l'AÉBUM se positionne en faveur de la gratuité scolaire.
- 3.7. Que l'AÉBUM s'oppose aux compressions budgétaires dans le système d'éducation québécois.
- 3.8. Que l'AÉBUM soit en faveur d'un réinvestissement majeur dans le système d'éducation québécois.
- 3.9. Que l'AÉBUM soit en faveur à ce que les sorties de classe, la nourriture et les boissons en évaluation ne soient pas interdites.
- 3.10. Que l'AÉBUM revendique des normes d'encadrement des évaluations et de l'enseignement prenant en compte les états physiques et psychologiques des étudiant.es.
- 3.11. Que l'AÉBUM soit en opposition à l'utilisation de logiciels de télésurveillance par l'Université.
- 3.12. Que l'AÉBUM encourage la Faculté à publier les notes des examens intratrimetriels et finaux dans un délai raisonnable (2 semaines).
- 3.13. Que l'AÉBUM s'assure de protéger l'anonymat de la communauté étudiante lors du processus d'évaluation de l'enseignement.
- 3.14. Que l'AÉBUM s'assure que le processus de révision de notes soit complété dans la plus grande célérité possible, notamment en permettant les révisions de notes des examens intratrimetriels en cours de session.
- 3.15. Que l'AÉBUM encourage la Faculté à informer les membres de la communauté étudiante qui déposent une demande de révision de notes des motifs du rejet de leur demande le cas échéant.

² La marchandisation du savoir est lorsque les institutions investissent ou accordent des privilèges à certains domaines en fonction des éventuelles retombées économiques du dit domaine.

Considérant que l'asservissement du savoir aux lois du marché affecte grandement la qualité de l'enseignement dans les établissements post-secondaires ;

Considérant que le savoir n'est pas une simple marchandise ;

Considérant que la recherche ne doit pas être utilisée à des fins purement commerciales ;

³ Considérant la reconnaissance scientifique consensuelle des capacités de souffrance et de bien-être exprimées par l'ensemble des espèces vertébrés et quelques invertébrés ;

Considérant que certains animaux utilisés en laboratoire ont un intérêt à la non captivité et à la vie, et qu'il est vraisemblable que ces intérêts ne soient pas respectés de façon optimale lorsqu'ils sont pris en charge par des êtres humains ;

- 3.16. Que l'AEÉBUM s'assure de protéger l'anonymat de la communauté étudiante lors de la publication des notes des examens intratrimetriels et finaux, notamment par l'utilisation de la plateforme StudiUM pour la publication des résultats plutôt que d'afficher un document avec les matricules adjacentes aux notes individuelles.
- 3.17. Que l'AEÉBUM revendique une uniformisation des méthodes d'évaluation des démos et des enseignant.es qui donnent le même cours.
- 3.18. Que l'AEÉBUM encourage les enseignant.es à respecter la pause conventionnelle de 10 minutes allouée à chaque 50 minutes de cours.

4. Enjeux associatifs

- 4.1. Que l'AEÉBUM appuie les démarches entreprises par le comité à la responsabilité socio-environnementale de la FAÉCUM.
- 4.2. Que l'AEÉBUM soit en faveur que la FAÉCUM reste affiliée à l'Union étudiante du Québec (UEQ), moyennant une cotisation indexable de 4,50\$ par étudiante ou étudiant par session.
- 4.3. Que l'AEÉBUM encourage fortement son Conseil exécutif à connaître le cahier de positions, la Charte et le Code L'espérance.
- 4.4. Que les coordonnateur.trice.s du Vivarium s'engagent à toujours honorer les conditions de la certification Campus équitable⁴, notamment en offrant des produits équitables (café, sucre, chocolat, thé, etc).
- 4.5. Que les coordonnateur.trice.s du Vivarium priorisent un café étudiant vert le plus possible, notamment en utilisant des contenants réutilisables ou biodégradables, en réduisant l'utilisation de styromousse et en offrant des produits biologiques végétariens et végétaliens.
- 4.6. Que le Conseil exécutif s'engage à demander aux nouveaux et aux nouvelles étudiant.es, via les coordonnateurs.trices à la vie étudiante, d'apporter de la vaisselle, des ustensiles réutilisables et/ou des chiffons usagés lors des activités d'accueil, à l'usage du Café étudiant.
- 4.7. Que l'AEÉBUM, via le Conseil exécutif, appuie les coordonnateurs.trices financièrement et, dans tous les enjeux légaux auxquels l'entreprise pourrait faire face⁵.

⁴ *Considérant que Le Vivarium est le café étudiant associé à l'AEÉBUM, et qu'il se doit de représenter, au travers des produits qu'il met en vente et de sa gestion, les étudiants et étudiantes de l'association ;*

Considérant que dans le contexte actuel de mondialisation, la main d'œuvre est souvent exploitée dans les pays en développement, et que les produits équitables sont tout à fait abordables et éthiques ;

Considérant la prise de conscience envers les problèmes environnementaux, et l'accumulation de déchets plastiques au niveau mondial ;

Considérant qu'une quantité appréciable de personnes ont un mode de vie exempt de produits animaux.

⁵ *Considérant que l'AEÉBUM pourra bénéficier d'informations, d'articles et d'offres d'emploi de la part de cet organisme*

- 4.8. Que l'AEÉBUM s'engage à promouvoir et utiliser l'écriture inclusive dans ses textes et communications et qu'elle en fasse la promotion aux départements et instances appropriées⁶.
- 4.9. Que l'AEÉBUM s'engage à utiliser le nom non-officiel « Association étudiante de biologie de l'Université de Montréal » dans ses communications.
- 4.10. Que l'AEÉBUM organise, chaque session, une rencontre au sein de ses comités pour discuter de féminisme et d'autres formes d'oppression, d'environnement, de politique ou d'éthique animale⁷.
- 4.11. Que le Conseil exécutif de l'AEÉBUM s'engage à promouvoir la participation des membres dans l'élaboration de positions en revoyant ce présent cahier en Assemblée Générale de façon annuelle.
- 4.12. Que l'AEÉBUM fournisse une option végétalienne lorsque de la nourriture est offerte dans les activités qu'elle organise⁸.
- 4.13. Que l'AEÉBUM n'utilise aucun produit animal dans le cadre de ses activités, excluant, le cas échéant, les repas.
- 4.14. Que l'AEÉBUM minimise sa production de déchets, recyclables ou non, dans l'ensemble de ses activités⁹.
- 4.15. Que l'AEÉBUM se positionne en faveur d'une part plus grande de l'économie locale et à petite échelle dans le contexte actuel de mondialisation des marchés et qu'elle priorise ses fournisseurs en ce sens.
- 4.16. Que l'AEÉBUM soit en faveur de toute mesure d'inclusivité de la diversité du corps étudiant dans ses événements, incluant notamment les parents-étudiants, les personnes ayant un handicap physique et les personnes issues des Premiers Peuples, de minorités

Considérant que Le Vivarium est un organisme à but non-lucratif et qu'il se doit d'offrir des produits et services à moindre coût ;

Considérant que le Le Vivarium est dirigé par des étudiant.es bénévoles et souvent non-expérimenté.es dans la gestion d'une entreprise.

⁶ *Considérant que la lutte féministe continue d'être pertinente et le sera tant et aussi longtemps que l'égalité entre les genres ne sera pas atteinte ;*

Considérant qu'une femme sur trois sera victime d'une agression sexuelle au cours de sa vie et que la culture du viol est omniprésente dans notre société ;

Considérant que des 50 professeur.e.s associé.e.s au département de sciences biologiques de l'Université de Montréal, seules 14 sont des femmes (Site du département, 2016) ;

Considérant la lutte à l'inclusion de la diversité des identités de genre (personnes non-binaires et transgenres) dans le milieu universitaire et sociétal.

⁷ *Considérant que l'AEÉBUM possède une voix à la FAÉCUM et que le coordonnateur aux affaires externes ne peut pas se prononcer sur des sujets qui n'ont pas été débattus et votés en assemblée générale ;*

Considérant que la jeunesse est instigatrice de changements sociétaux.

⁸ *Considérant le mode de vie de certaines étudiantes et de certains étudiants, qui rejettent toute consommation de produits animaux.*

⁹ *Considérant que la grande majorité plastique provient actuellement de l'exploitation des énergies fossiles et n'est pas durable à long terme ;*

Considérant que les déchets de plastique et non biodégradables persistent dans l'environnement pendant plusieurs décennies ;

Considérant que les items non-jetables peuvent être réutilisés dans les autres événements organisés par l'AEÉBUM.

ethnoculturelles, de la communauté LGBTQIA2SNB¹⁰, de la neurodiversité ou de toute autre forme de diversité.

- 4.17. Que l'AEÉBUM reconnaisse que l'Université de Montréal se trouve sur un territoire autochtone non cédé et qu'elle en fasse mention avant ses instances et activités.
- 4.18. Que l'AEÉBUM encourage une consommation responsable de produits alcoolisés et du cannabis.
- 4.19. Que l'AEÉBUM encourage l'offre de produits diversifiés non alcoolisés dans ses événements, tels que les *mocktails*.
- 4.20. Que l'AEÉBUM se doit d'assurer un climat de fête sécuritaire, accueillant et respectueux propre aux aspirations festives des étudiant.es ne consommant pas d'alcool dans une partie de chacun de ses événements.
- 4.21. Que l'AEÉBUM est en faveur de l'accessibilité à des garderies de qualité à bas prix pour les parents étudiant.es, notamment la halte-garderie de la FAÉCUM *Le Baluchon*.
- 4.22. Que l'AEÉBUM est en faveur que toute information pertinente à ses membres leur soit facilement accessible.
- 4.23. Que l'AEÉBUM se doit de rendre disponible tous ses procès-verbaux, sa charte, son cahier de positions ainsi que ses règlements généraux à ses membres, soit par l'entremise du site web ou en demandant à la présidence.
- 4.24. Que l'AEÉBUM fasse la promotion et facilite l'implication de tous ses membres, et ce, à toutes les échelles d'implication étudiante tant à la Faculté des Arts et des Sciences qu'à l'Université de Montréal.
- 4.25. Que l'AEÉBUM et ses instances fassent preuve de transparence envers la communauté étudiante.
- 4.26. Que l'AEÉBUM favorise et fasse la promotion d'une vie étudiante riche, diversifiée, inclusive et respectueuse.
- 4.27. Que l'AEÉBUM utilise les moyens nécessaires pour diversifier ses membres et son Conseil exécutif.
- 4.28. Que l'AEÉBUM utilise la politique d'écriture Garamond en taille 13 pour l'ensemble de ses communications et qu'elle en fasse la promotion au sein du département et des autres instances appropriées¹¹.
- 4.29. Que l'AEÉBUM appuie les revendications de la FAÉCUM pour une meilleure

¹⁰ L'acronyme LGBTQIA2SNB+ regroupe les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, queers, intersexes, asexuels, bispirituelles et non-binaires. Le symbole « + » permet d'inclure tout autre terme non-mentionné, mais qui est relié à la diversité sexuelle ou à la diversité des identités de genre. L'acronyme peut être raccourci par « LGBTQ+ ».

¹¹ Considérant que la police d'écriture Garamond est la plus économique et écologique lors de l'impression.

accessibilité du campus et sécurité sur le campus aux personnes à mobilité réduite.

- 4.30. Que l'AÉBUM se prononce en faveur à ce que le bureau exécutif de la FAÉCUM agisse à titre de coordonnateur pour ses associations membres.
- 4.31. Que l'AÉBUM encourage le bureau exécutif de la FAÉCUM à être toujours en communication avec ses associations membres et qu'il travaille avec elles sur ses dossiers.
- 4.32. Que l'AÉBUM demande que l'ensemble des services offerts par la FAÉCUM et l'Université de Montréal soient abordables.
- 4.33. Que l'AÉBUM se tienne disponible et proactive à tenir des démarches de mobilisation de son corps étudiant dans le cadre de mouvements étudiants alignés avec ses positions.
- 4.34. Que l'AÉBUM fasse la promotion d'une santé mentale et physique saine, notamment dans l'appui de la FAÉCUM dans ses initiatives de promotion d'une meilleure santé mentale et physique, dans la diffusion de ressources de prévention et d'intervention en santé mentale, dans l'organisation d'activités physiques, etc.

5. Enjeux environnementaux¹²

- 5.1. Que l'AÉBUM s'oppose à tout projet d'oléoduc¹³ visant le transport ou l'exploitation d'énergies fossiles sur le territoire québécois.
- 5.2. Que l'AÉBUM se positionne contre les programmes de développement économique des régions nordiques sans l'accord des Premiers Peuples ou ayant un impact environnemental important¹⁴.
- 5.3. Que l'AÉBUM appuie le tri des matières résiduelles notamment avec la mise en place de composteurs et de bacs de recyclage communs à l'UdeM.
- 5.4. Que l'AÉBUM se positionne en faveur d'un effort accru des différents paliers de gouvernements quant à la lutte aux changements climatiques et la protection de l'environnement.
- 5.5. Que l'AÉBUM reste attentive à sa propre carboneutralité et son utilisation d'eau, et revendique la carboneutralité complète et officielle ainsi qu'une utilisation d'eau responsable de la part du département et de l'Université, notamment par le désinvestissement des fonds pétroliers et la transparence quant à l'empreinte de carbone.

¹² *Considérant que l'AÉBUM est une association étudiante découlant d'un programme fortement lié à l'environnement, des considérations environnementales pourraient se retrouver un peu partout dans ce présent document.*

¹³ *Notamment GNL.*

¹⁴ *Notamment le plan Nord.*

- 5.6. Que l'AEBUM revendique à ce que le département, l'Université et elle-même remboursent leur empreinte de carbone de façon annuelle.
- 5.7. Que l'AEBUM s'oppose à l'implantation de projets polluants ou à l'implantation de projets portant atteinte à la biodiversité de la part des gouvernements provinciaux et fédéraux.
- 5.8. Que les investissements de l'AEBUM soient dans des fonds ESG¹⁵.
- 5.9. Que l'AEBUM appuie l'organisme IQBIO (Institut Québécois de la Biodiversité).
- 5.10. Que l'AEBUM fasse la promotion des formations, congrès et conférences de l'ABQ à ses membres et qu'elle les encourage à devenir membres.

6. Enjeux politiques

- 6.1. Que l'AEBUM condamne le profilage social, racial et politique effectué par le corps policier et médical¹⁶.
- 6.2. Que l'AEBUM soit pour les manifestations pacifiques et en faveur de la liberté d'expression.
- 6.3. Que l'AEBUM soit contre l'austérité comme projet idéologique des puissants visant la destruction des services sociaux et la mainmise des richesses, particulièrement pour ce qui a trait à l'éducation et l'environnement¹⁷.
- 6.4. Que l'AEBUM soit en faveur de l'augmentation du salaire minimum en fonction du taux d'inflation.
- 6.5. Que l'AEBUM soit contre tout projet de loi qui discrimine les personnes issues de minorités religieuses au nom de la laïcité.
- 6.6. Que l'AEBUM appuie les Premiers Peuples dans la défense de leurs territoires¹⁸.
- 6.7. Que l'AEBUM dénonce la présence du racisme systémique et de discrimination

¹⁵ Environnement, Social et Gouvernance d'entreprise.

¹⁶ Considérant notamment les morts tragiques de George Floyd et Joyce Echaquan ;

¹⁷ Considérant que les coupures et compressions en environnement, comme la suppression de plus de 50 postes de biologistes au gouvernement et le non-renouvellement des ententes avec une dizaine de groupes environnementaux fragilise une expertise qui, dans la situation actuelle, est d'autant plus fondamentale pour la protection de l'environnement ;

Considérant que les coupures et hausses de frais dans le système d'éducation et d'autres mesures comme l'abandon de la formation générale dans les CÉGEPs mène au démantèlement dudit système et à sa marchandisation ;

Considérant que le projet de loi 3 vise non seulement les retraites des employé-e-s municipaux mais aussi les droits syndicaux fondamentaux des travailleurs et travailleuses ;

Considérant que ces mesures n'enrayeront pas la dette, mais la creuseront et amplifieront les inégalités sociales ;

Considérant que ces mesures austères s'enlignent dans une perspective idéologique et ne sont absolument pas vitales ;

Considérant que cette perspective idéologique tend vers la privatisation des services publics.

¹⁸ Notamment face au projet Coastal GasLink du Canada.

systémique au Québec ainsi que dans le système académique, et incite le besoin d'une structure pour traiter les situations qui en découlent.

6.8. Que l'AÉBUM appuie les mesures socio-sanitaires émises par le gouvernement, notamment pour le vaccin, le port du masque, la distanciation sociale et être contre la désinformation, et ce, si ces mesures sont appuyées par la science et la démocratie¹⁹.

7. Enjeux sociaux, communautaires et humanitaires

7.1. Que l'AÉBUM prenne acte des disparités sociales et économiques entre les genres et s'engage à lutter pour les diminuer.

7.2. Que l'AÉBUM appuie, soutienne et aide toute lutte féministe (par exemple, en appuyant des démarches des différents comités féministes de l'UdeM, etc)²⁰.

7.3. Que l'AÉBUM appuie, soutienne et aide toute lutte issue de la communauté LGBTQIA2SNB+ (par exemple, en appuyant des démarches des différents comités LGBTQ+ de l'UdeM, etc)²¹.

7.4. Que l'AÉBUM reconnaisse et s'oppose à la culture du viol et au *victim blaming* et qu'elle soutienne les victimes de VACS dans leurs démarches²².

7.5. Que l'AÉBUM fasse usage de la brigade de lutte contre les violences à caractère sexuel (PHARE) mis en place par la FAÉCUM dans ses événements.

7.6. Que l'AÉBUM réclame des rabais et forfaits étudiants dans les réseaux de transport publics.

7.7. Que l'AÉBUM dénonce toute publicité sexiste ou objectifiante, surtout sur le campus de l'Université de Montréal.

7.8. Que l'AÉBUM défende le droit à l'avortement et à la contraception.

7.9. Que l'AÉBUM se positionne contre l'homophobie, la transphobie et toutes formes de

¹⁹ Notamment dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.

²⁰ Considérant que la lutte féministe continue d'être pertinente et le sera tant et aussi longtemps que l'égalité entre les genres ne sera pas atteinte ; Considérant que nous vivons dans une société historiquement contrôlée majoritairement par des hommes hétérosexuels cisgenres et que cela a des impacts encore aujourd'hui ;

Considérant les événements des derniers mois (mouvement #metoo, multiples dénonciations d'harcelement et d'agressions sexuelles dans différents domaines comme les arts et la politique...);

Considérant que ces événements démontrent que nous vivons dans ce que l'on pourrait appeler une culture du viol.

²¹ Considérant que la lutte pour les communautés LGBTQIA2SNB+ continue d'être pertinente et le sera tant et aussi longtemps que l'égalité entre les personnes hétérosexuelles cisgenres et les personnes LGBTQ+ ne sera pas atteinte ;

Considérant que nous vivons toujours dans une société où l'hétérosexualité et l'identité cisgenre sont considérées comme la norme ;

²² Le *victim blaming* est le fait de blâmer la victime dans un accident comme étant entièrement ou partiellement responsables de ce qu'elle a subi. La culture du viol est utilisée pour qualifier un ensemble d'attitudes partagées collectivement dans une société qui normalisent le viol.

Les VACS sont des violences à caractère sexuel.

discrimination touchant les personnes LGBTQ+ et que, par le fait même, elle supporte les différentes initiatives et mouvements allant en ce sens²³.

- 7.10. Que l'AÉBUM se positionne contre la grossophobie ou toute autre forme de discrimination qui touche à la diversité corporelle.
- 7.11. Que l'AÉBUM dénonce et combatte tout discours raciste et colonialiste²⁴.
- 7.12. Que l'AÉBUM soit en faveur de toutes propositions visant à améliorer le sort et la visibilité des communautés sociales marginalisées²⁵.
- 7.13. Que l'AÉBUM s'oppose à toutes formes de dominance, notamment l'oppression patriarcale capitaliste.
- 7.14. Que l'AÉBUM prenne acte des disparités sociales et économiques basées sur le genre et s'engage à lutter pour les diminuer.
- 7.15. Que l'AÉBUM dénonce le génocide canadien visant tous les Premiers Peuples, la saisie par force des corporations et des entités gouvernementales de leurs territoires, ainsi que leur génocide culturel.
- 7.16. Que l'AÉBUM encourage la promotion du respect, de l'égalité et de l'équité des droits des Premiers Peuples et qu'elle les appuie dans leurs démarches et revendications peu importe la nature ou les raisons de celles-ci, à moins que cela n'aille à l'encontre d'une position régie dans le présent document.
- 7.17. Que l'AÉBUM revendique l'amélioration des services universitaires en santé psychologique, notamment les disponibilités au sein du Centre de Santé et de Consultation Psychologique (CSCP) et du Centre Étudiant de Soutien À la Réussite (CÉSAR).
- 7.18. Que l'AÉBUM revendique l'amélioration des services universitaires pour les personnes issues de situation d'handicap, notamment par l'entremise du Soutien aux Étudiants en Situation de Handicap (SESH).
- 7.19. L'AÉBUM demande et milite pour une réduction des délais de traitement des demandes de consultations psychologiques dans le système public et à l'Université.
- 7.20. Que l'AÉBUM soit en faveur d'un plus grand accès aux consultations psychologiques, que le nombre de séances de celles-ci soit plus grand, que la durée des dites séances soit allongées et que ces consultations soient accessibles à plus long terme.

²³ *Considérant l'homophobie encore présente dans la société ;*

Considérant les violences auxquelles sont exposées les personnes appartenant à la diversité des orientations sexuelles et de genre ;
Considérant le peu d'accommodements accordés aux personnes transgenres et non-binaires au sein de l'Université de Montréal ;
Considérant que plusieurs groupes dans l'Université de Montréal luttent déjà en ce sens.

²⁴ *Considérant l'émergence de discours racistes et haineux au Québec comme ailleurs dans le monde ;*
Considérant la montée de plusieurs groupes d'extrême droite.

²⁵ *Considérant que l'UdeM accueille environ 8500 étudiant.es étranger.ère.s annuellement.*

8. Enjeux universitaires

- 8.1. Que l'AÉBUM demande la démission sans prime des futur.es recteur.es de l'Université de Montréal.
- 8.2. Que l'AÉBUM appuie une réforme du mode de sélection du rectorat vers un processus plus démocratique qui prendrait réellement en compte l'opinion de la communauté universitaire.
- 8.3. Que l'AÉBUM soit contre toutes coupures dans l'éducation sauf le salaire des rectorats et décanats²⁶.
- 8.4. Que l'AÉBUM se positionne contre toutes les coupures dans les grandes infrastructures relatives à notre département, en particulier la Station de Recherche des Laurentides²⁷.
- 8.5. Que l'AÉBUM se positionne contre d'éventuels investissements de l'Université de Montréal dans l'armée²⁸.
- 8.6. Que l'AÉBUM s'oppose à l'utilisation des locaux de l'UdeM à des raisons non-pacifistes ou polluantes.
- 8.7. Que l'AÉBUM demande au Comité de Retraite de l'Université de Montréal de la transparence vis-à-vis la communauté universitaire sur la répartition des investissements du Régime de Retraite de l'Université de Montréal (RRUM) ainsi que du fond de dotation et qu'elle revendique tout désinvestissement des énergies fossiles.
- 8.8. Que l'AÉBUM utilise la langue française dans ses communications et soit en faveur de la tenue des cours du département en français.
- 8.9. Que l'AÉBUM demande que l'Université permette à la communauté étudiante de changer leur nom et leur genre dans les attestations et communications officielles de l'Université, ainsi que dans les instruments usuels tels que l'adresse courriel institutionnelle et StudiUM.

²⁶ *Considérant la vague de coupures annoncées à l'UdeM, mais aussi dans tous les établissements post-secondaires en éducation,*

²⁷ *Considérant les coupures possibles dans les grandes infrastructures de biologie, notamment la station de biologie des Laurentides (SBL); Considérant que la SBL est un outil indispensable pour l'apprentissage pratique des étudiants et étudiantes de biologie, mais aussi d'autres programmes.*

²⁸ *Considérant que depuis 2011, plus de 20 collaborations et partenariats ont été signés entre CAE Inc. et l'École Polytechnique de Montréal et que plusieurs d'entre eux impliquaient des projets directement associés à l'armée israélienne ;*

Considérant qu'en 2014, des drones de l'entreprise québécoise CAE Inc. ont été utilisés dans la bande de Gaza ;

Considérant que l'État d'Israël, dans le cadre du conflit israélo-palestinien, a été blâmé par l'assemblée générale des Nations Unies, par Amnistie internationale, par l'(UNICEF) et par le conseil des droits de l'homme de l'ONU pour la mort de près de 1500 victimes civiles en 2014 dont plus de 500 enfants, pour de nombreux cas de détentions arbitraires ainsi que pour la dérogation à toutes les conventions militaires internationales établies ;

Considérant qu'il est contraire à la mission d'une institution d'enseignement public de faire affaire avec des entreprises qui facilitent l'armement d'un état ayant maintes fois bafoué plusieurs conventions internationales.

- 8.10. Que l'AÉBUM soit en faveur de l'établissement de toilettes non-genrées dans ses établissements et en fasse promotion au niveau de l'Université.
- 8.11. Que l'AÉBUM demande que l'Université donne l'option à la communauté étudiante d'utiliser la mention « X » pour le genre dans les attestations et communications officielles de l'Université, ainsi que dans les instruments usuels tels que l'adresse courriel institutionnelle et StudiUM²⁹.
- 8.12. Que l'AÉBUM demande à ce que le département de Sciences Biologiques facilite l'utilisation et le changement des prénoms et pronoms d'usage préférés par les étudiant.es.
- 8.13. Que l'AÉBUM revendique une période de choix de cours équitable et sans stress pour l'ensemble de ses étudiant.es.
- 8.14. Que l'AÉBUM revendique des logements étudiants aux loyers abordables.
- 8.15. Que l'AÉBUM encourage le département à tendre vers la parité de genre au sein du corps professoral, notamment grâce au comité *Équité, Diversité et Inclusion* du département de Sciences biologiques.
- 8.16. Que l'AÉBUM appuie les politiques facilitant le déplacement des étudiant.es vers l'ensemble des campus de l'Université, notamment pour les campus délocalisés.
- 8.17. Que l'AÉBUM revendique des bonifications au programme d'aide financière aux études.
- 8.18. Que l'AÉBUM se prononce pour une plus grande accessibilité aux prêts et bourses pour les étudiant.es.
- 8.19. Que l'AÉBUM milite pour la plus grande accessibilité aux articles d'hygiène menstruelle gratuitement partout sur le campus.

²⁹ *Considérant que plusieurs personnes ne s'identifient ni comme homme ni comme femme, mais comme non-binaire ou que plusieurs personnes sont en questionnement sur leur identité de genre ;*